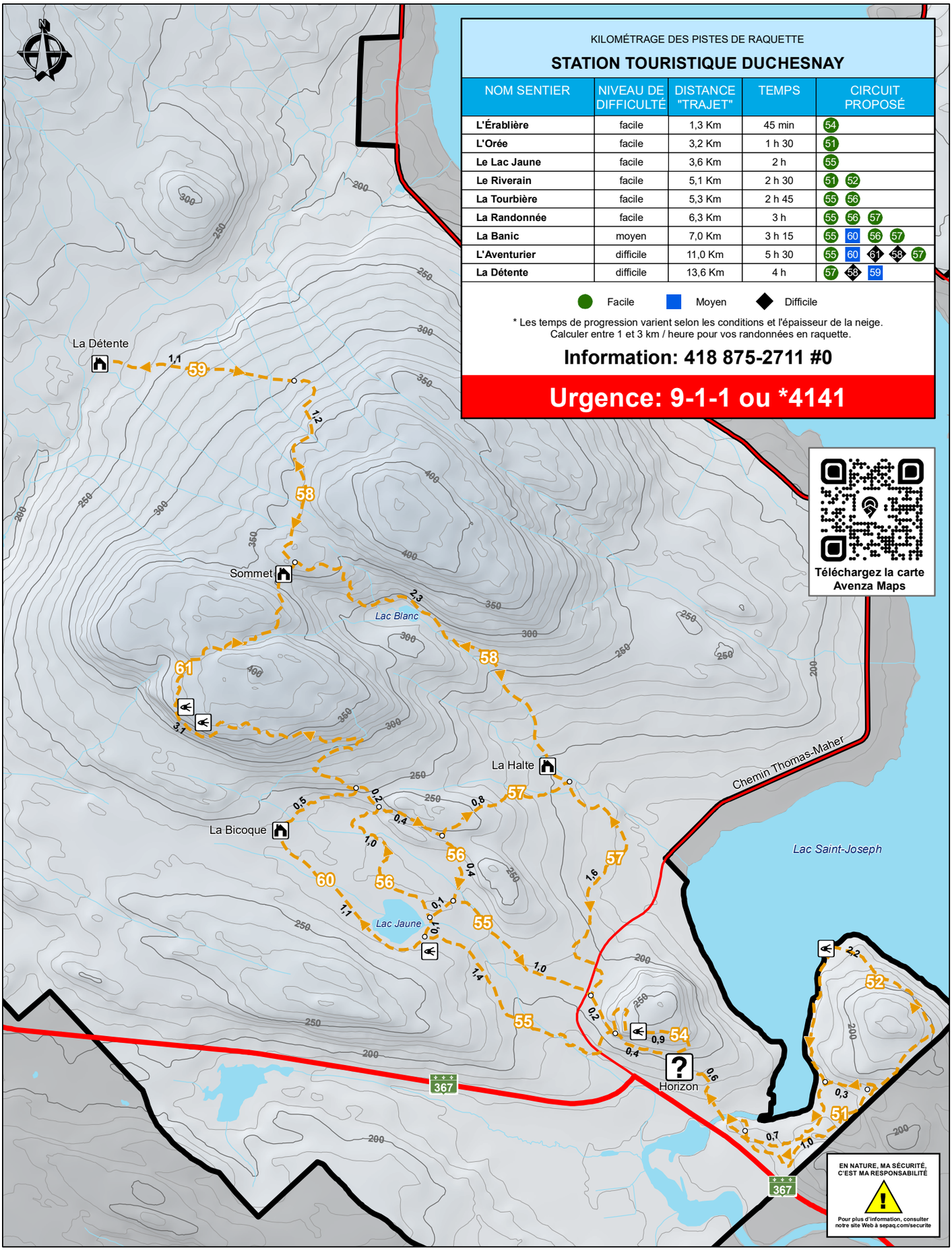

KILOMÉTRAGE DES PISTES DE RAQUETTE

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

NOM SENTIER	NIVEAU DE DIFFICULTÉ	DISTANCE "TRAJET"	TEMPS	CIRCUIT PROPOSÉ
L'Érablière	facile	1,3 Km	45 min	54
L'Orée	facile	3,2 Km	1 h 30	51
Le Lac Jaune	facile	3,6 Km	2 h	55
Le Riverain	facile	5,1 Km	2 h 30	51 52
La Tourbière	facile	5,3 Km	2 h 45	55 56
La Randonnée	facile	6,3 Km	3 h	55 56 57
La Banic	moyen	7,0 Km	3 h 15	55 60 56 57
L'Aventurier	difficile	11,0 Km	5 h 30	55 60 61 58 57
La Détente	difficile	13,6 Km	4 h	57 58 59

Facile Moyen Difficile

* Les temps de progression varient selon les conditions et l'épaisseur de la neige.
Calculer entre 1 et 3 km / heure pour vos randonnées en raquette.

Information: 418 875-2711 #0

Urgence: 9-1-1 ou *4141

Station touristique Duchesnay

Sentier de randonnée en raquette

- Accueil/Départ/Information
- Point de vue
- Relais
- Limite de l'établissement
- Route nationale
- Route principale
- Sentier de raquette

0 0.5 1 1.5 2 km

1:25 000

Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
Les distances de sentier sont exprimées en kilomètres
L'échelle numérique est valide seulement lors de l'impression du document à 100%

Malgré tout le soin apporté par la Sépaq à la préparation de cette carte, celle-ci ne peut garantir l'exactitude des informations qui y sont présentées. L'utilisateur dégage la Sépaq de toute responsabilité quant à l'utilisation de ces informations. Il est aussi à noter que les limites représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Pour toute interprétation, se référer à la description technique officielle. Les limites ainsi que toutes autres informations peuvent être modifiées sans préavis.

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentations, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées
Banque de données Sépaq 2023

Cartes topographiques
à l'échelle de 1/20 000 1996-2000

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
© Gouvernement du Québec
2023-12

Sépaq